

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, SOLIDARITÉS — SÉISME AU MAROC : LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE

1 DOCUMENT - Publié le 12 septembre 2023



Communiqué de presse - Soutien Maroc (12/09/2023)

PDF-567.32 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

À la suite du séisme meurtrier qui a touché le Maroc le 8 septembre 2023, le Département de Seine-et-Marne se mobilise pour apporter son soutien aux populations touchées par cette catastrophe.

Un séisme de magnitude 7 a frappé le Maroc dans la nuit du 8 septembre 2023, faisant pour l'heure plus de 2 800 morts, des milliers de blessés, et laissant des milliers de personnes sans abri. Le bilan s'alourdit d'heure en heure.

Le Département – par la voix de son Président Jean-François Parigi – fait savoir qu'une aide de 50 000 euros va être débloquée pour les habitants du Maroc, victimes de ce terrible séisme. Ce fonds d'urgence sera présenté à la prochaine séance publique du jeudi 28 septembre 2023, puis versé au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales du ministère des affaires étrangères.

« C'est une tragédie épouvantable qui touche le Maroc. Le Département prend sa part dans l'élan de solidarité nationale qui s'organise et a souhaité débloquer un fonds d'urgence de 50 000 € pour soutenir les populations affectées par le sinistre. Le Département s'engage aux côtés des populations marocaines et cette aide exceptionnelle est l'expression de notre soutien. Toutes mes pensées vont aux marocains et aux personnels de secours qui interviennent dans des conditions très difficiles et éprouvantes. La Seine-et-Marne est à leurs côtés », déclare Jean-François Parigi, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

Le Président Jean-François Parigi précise s'être entretenu avec la Présidente du Conseil d'administration du SDI S77, Isoline Garreau, qui se dit également prête à mobiliser des équipes de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne si les autorités marocaines en expriment le besoin.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr